

## CHAPITRE XII.

ATHÈNES. — SOLON. — CLISTHÈNE. — THÉMISTOCLE.

Neuf mille ans avant l'époque où Solon fit ses lois, Athènes excellait dans les arts de la guerre et de la paix. Elle s'illustra par un grand nombre d'exploits; elle résista à une puissance redoutable qui s'avavançait pour envahir l'Europe et l'Asie, sortant d'une île fameuse, située au milieu de la mer Atlantique. Réduite à ses propres forces par la défection de ses alliés, Athènes triompha pourtant de ces formidables envahisseurs. Mais plus tard, des tremblements de terre et des inondations engloutirent tout ce qu'Athènes comptait de soldats, et l'île atlantide s'enfonçant sous les eaux disparut.

Telle est la substance du récit mis par Platon

dans la bouche d'un prêtre de Saïs qu'interrogeait Solon <sup>1</sup>. On connaissait à Saïs l'histoire antédiluvienne d'Athènes, parce que les deux cités avaient été fondées par la même déesse que les Grecs appelaient Ἀθηνᾶ, et les Égyptiens *Neïth*. Le prêtre de Saïs donnait pour preuve de cette communauté d'origine la ressemblance de plusieurs des anciennes lois d'Athènes avec celles de l'Égypte. Dans les deux cités les prêtres, les artisans, les pasteurs, les chasseurs, les laboureurs, les guerriers formaient autant de classes distinctes. La déesse avait fondé Athènes mille ans avant Saïs; à l'heureuse température des saisons, elle avait jugé que cet endroit de la Grèce où elle organisait elle-même une société, produirait les hommes les plus intelligents.

Ce mythe n'est pas indigne de l'histoire, car il exprime le sentiment intime de l'antiquité sur le rôle que joua l'Égypte dans les premiers développements de la civilisation athénienne<sup>2</sup>. Platon, en

<sup>1</sup> *Timæus*, *vel de natura*.

<sup>2</sup> Dans ses *Études sur le Timée de Platon* (2 vol. in-8, 1841), M. Th. Henri Martin s'est livré sur ce point à d'intéressantes recherches.

écrivait ces premières pages du *Timée*, savait le plaisir qu'il ferait aux Athéniens; il les confirmait ainsi dans leur orgueil d'autochthones. Il n'ignorait pas leurs répugnances pour tout ce qui pouvait rappeler d'anciennes invasions où ils auraient été incorporés aux conquérants<sup>1</sup>.

Au reste l'histoire d'Athènes ne commence vraiment qu'avec la trace des influences égyptiennes. Un jour débarquèrent sur les côtes de l'Attique des exilés qui avaient fui les rives du Nil. Ils apportèrent au peuple encore sauvage, qui pourtant ne leur refusa pas l'hospitalité, les notions élémentaires de la société et de la religion, le culte d'un dieu supérieur aux autres, Ζεὺς ὕπατος, la monogamie succédant à la brutale inconstance de l'accouplement, et les premiers principes de l'agriculture. Ils construisirent aussi une citadelle, et pendant que Cécrops leur chef était occupé à la bâtir, il vit à la fois, suivant une tradition, jaillir du sol une fontaine et sortir de la terre un olivier. Pour connaître le sens de ces prodiges, il interrogea Delphes, et l'oracle répondit que Neptune et Minerve

<sup>1</sup> Voy. le ch. III.

se disputaient le droit de donner leur nom à la ville qui s'élevait. Cécrops convoqua la société naissante dans une assemblée où les femmes furent admises à voter avec les hommes, et Minerve à la majorité d'une voix, celle d'une femme, l'emporta sur Neptune.

C'est une de ces mille fictions accumulées par les Grecs, et qui souvent pour le même fait se contredisent et enchérissent l'une sur l'autre. Après Cécrops, les traditions désignent pour avoir gouverné les habitants de l'Attique, Cranaüs, Amphictyon, Érichthonius, Pandion, Érechthée. Sans nous arrêter à ces biographies fabuleuses, il est permis de croire qu'il y eut une assez longue époque pendant laquelle, sous l'inspiration de la sagesse égyptienne, l'Attique sortit de la barbarie. C'est alors que les habitants apprirent à confier la dépouille des morts à la terre qu'ils ensemençaient après la sépulture. Ainsi la mère commune des humains, tout en ouvrant un asile à la mort, ne discontinuait pas de donner la vie.

Dans cette société, que ses chefs voulaient modeler sur l'Égypte, il y eut trois classes distinctes : les nobles, les artisans, les laboureurs, et la jus-

tice fut exercée par un tribunal qui a laissé dans la mémoire du genre humain un impérissable souvenir. Il y eut dans l'Aréopage un reflet de la majesté de ces juges redoutables qui, sur les bords du Nil, jugeaient les rois après leur mort.

L'Attique ne pouvait pas échapper aux migrations et aux visites des peuplades helléniques qui se faisaient la guerre. Le territoire d'Éleusis fut envahi par une horde de Thraces ; après plusieurs combats vaillamment soutenus de part et d'autre, les indigènes consentirent à l'établissement de ces hommes du nord, qui apportaient avec eux le culte et les mystères de Cérès. Chassés du Péloponèse par les Achéens, les Ioniens se réfugièrent dans l'Attique, qui les reçut d'autant mieux qu'elle avait besoin de leur secours pour se défendre contre les Héraclides<sup>1</sup>. Ce fut l'âge héroïque des Athéniens.

L'accroissement de la population amena des changements notables. Sous la direction des exilés de l'Égypte, les habitants de l'Attique avaient réuni leurs habitations en plusieurs groupes : ils s'étaient partagés en douze bourgades, dont cha-

<sup>1</sup> Pausanias, t. IV, p. 9, éd. Clavier.

eune avait un prytanéc, c'est-à-dire une maison commune, une sorte de conseil et des magistrats. C'étaient comme douze tribus où les familles les plus riches et les plus anciennes exerçaient une prépondérance naturelle. Si cette organisation eût duré, l'Attique eût été gouvernée par une fédération aristocratique. L'arrivée des Ioniens et des autres étrangers qui se mêlèrent aussi aux indigènes, donna un cours différent à cette civilisation naissante. L'intérêt qu'il y avait à se réunir en un corps de nation fut compris du plus grand nombre, et l'Attique n'eut plus qu'un gouvernement.

Ainsi s'institua la démocratie. Cette concentration engendra l'égalité parmi tous les hommes libres que contenait l'Attique. La suprématie échappa dès les premiers temps aux familles nobles, qui ne conservèrent que le privilège d'être les gardiennes de la religion.

Cette révolution est attribuée à Thésée, dont nous avons raconté la légende comme imitateur d'Hercule<sup>1</sup>. Dans un des portiques du Céramique, à Athènes, on avait peint d'un côté les douze grands

<sup>1</sup> Voy. le ch. v.

dieux, et de l'autre Thésée, la démocratie et le peuple<sup>1</sup>. L'artiste avait voulu montrer Thésée remettant le gouvernement au peuple, qui le perdit plus tard par l'usurpation de Pisistrate. Thésée, suivant les traditions, avait parcouru les douze bourgades de l'Attique; il avait représenté aux habitants qu'épars et disséminés, ils ne pouvaient délibérer sur leurs affaires, et auraient toujours entre eux d'interminables querelles; il avait persuadé les uns, intimidé les autres, et tous avaient consenti à détruire leur prytanée, à déposer leurs magistrats, pour n'avoir plus qu'un conseil et une maison commune dans l'endroit où s'élevèrent la citadelle et la ville d'Athènes.

Sous le nom de Thésée, dans les changements dont l'antiquité lui fit honneur, nous reconnaissons les mouvements d'une société qui cherche sa forme, son assiette. La guerre força aussi les Athéniens à s'unir, à se concentrer. Maîtres de presque tout le Péloponèse, les Doriens voulurent poursuivre les Ioniens jusque dans l'Attique. Ils l'envahirent, se croyant sûrs de la victoire, car Del-

<sup>1</sup> Pausanias, t. I. p. 18.

phes la leur avait promise, à cette seule condition que le roi des Athéniens ne tomberait pas sous leurs coups. Au moment où les Doriens entrèrent en campagne, les Athéniens avaient pour roi Codrus, qui n'ignora pas l'oracle et l'ordre donné à tous les soldats ennemis de l'épargner. Codrus quitta les insignes du commandement, se couvrit de haillons, et chargea son dos de sarments; ainsi déguisé, il se présenta à l'entrée du camp dorien, et, en se faisant jour dans la foule, il blessa de sa faux un soldat qui le tua sur-le-champ. Dès que les Doriens eurent reconnu le corps du roi, ils se retirèrent sans combattre.

Après Codrus, il n'y eut plus de roi dans Athènes, et le gouvernement fut remis à des magistrats d'abord viagers, puis décennaux, enfin annuels. Non-seulement devant les progrès de la commune athénienne, l'antique royauté des temps héroïques disparaissait, mais même le pouvoir si nécessaire à la prospérité d'une république s'affaiblissait par degrés. Il n'y avait pas non plus de règles positives, de lois écrites : des usages, des coutumes décidaient des rapports entre les citoyens, et des châtimens à infliger aux malfaiteurs.



En dépit du désir qu'ils eurent toujours d'être libres jusqu'à la licence, les Athéniens ne purent méconnaître de quels maux leur ville était menacée, s'ils n'y introduisaient pas un ordre nouveau, et ils confièrent le soin de faire des lois à Dracon, qu'ils élurent archonte. Dracon était déjà vieux, il avait l'humeur triste, l'âme peu tendre, et il donna aux Athéniens des lois impitoyables. Démade, le rival de Démosthène, disait qu'elles avaient été écrites avec du sang. Non-seulement le voleur, mais l'oisif était puni de la peine capitale comme le meurtrier, et la mort imprimait à ces lois, les premières qui furent écrites en Grèce, une effrayante uniformité.

On demandait à Dracon pourquoi il avait puni de mort presque toutes les fautes : « C'est que les fautes réputées légères, répondit-il, méritent cette peine, et, pour les autres, je n'ai pu en trouver de plus grave<sup>1</sup>. » La gradation des peines est une œuvre difficile même pour la science raffinée des modernes. Dans la cruauté de Dracon, il n'y avait pas seulement de la misanthropie, mais de l'impuissance.

<sup>1</sup> Plutarch. *Solon*, t. I, p. 349.

Aristote, en mentionnant les lois de Dracon, remarque qu'il les fit pour une cité déjà formée, πολιτεία δ' ὑπαρχούσα<sup>1</sup>. Dracon n'était pas dans la situation de ces législateurs qui jettent eux-mêmes les fondements d'une société. Athènes avait déjà tous les éléments d'une démocratie, et il importe de les bien connaître, au moment de la venue de Solon.

Dans l'Attique, l'aristocratie n'avait pas été conquérante comme en Laconie. L'antiquité des souvenirs et de la race donnait seule de l'autorité aux hommes qu'on appelait εὐπατρίδαι. C'étaient les Athéniens par excellence, dont rien n'altérerait la pureté d'origine, et parmi lesquels la république choisissait ses magistrats suprêmes, ses archontes. Venaient après eux ceux qui cultivaient le sol, γεωργοί, et ceux qui exerçaient des métiers, δημιουργοί. Telle est la véritable base sur laquelle ont travaillé les divers organisateurs de la cité athénienne, suivant la différence des époques et de leur génie. Il y eut un moment où, à côté des laboureurs, on classa les pasteurs, et peut-être dans les temps

<sup>1</sup> Arist. *Polét.*, lib. II, cap. IX, § 9.

les plus anciens les prêtres se distinguaient des nobles.

Il est difficile de croire que les quatre tribus qui divisèrent originellement l'Attique correspondissent exactement à ces classifications sociales<sup>1</sup>. Les tribus, dont chacune était partagée en trois *phratries* et en trente familles, devaient être plutôt des divisions de la population : nous verrons bientôt Clisthène en porter le nombre jusqu'à dix.

Athènes croissait rapidement, mais sa puberté n'était pas sans orages. Elle se partagea en autant de factions que l'Attique avait de régions différentes. Les habitants de la montagne voulaient le gouvernement populaire, ceux de la plaine inclinaient à l'oligarchie, et les hommes de la côte, préférant un régime mixte et tempéré, empêchaient l'un de ces deux partis d'écraser l'autre. En outre, la zizanie entre les riches et les pauvres s'envenimait de plus en plus. Les pauvres, dans l'impuissance d'acquitter leurs dettes, étaient contraints de céder à leurs créanciers le sixième du produit des terres

<sup>1</sup> Plutarque au reste mentionne plutôt cette opinion qu'il ne l'adopte. Les noms des quatre tribus ont varié plusieurs fois avant Clisthène.

qu'ils cultivaient; ils engageaient aussi leurs personnes; même ils vendaient leurs enfants, et une partie de la population libre tombait ainsi dans l'esclavage. Exaspérés, réduits au désespoir, ceux qui enduraient tous ces maux réclamaient à grands cris, comme remèdes, une révolution et un nouveau partage des terres. Alors les meilleurs citoyens d'Athènes sentirent le besoin d'un arbitre, d'un médiateur, et ils jetèrent les yeux sur Solon.

Un pareil honneur ne venait pas chercher un inconnu : déjà Solon avait un nom dans la république. De noble race, puisque, par son père, il descendait de Codrus, et que sa mère était cousine de Pisistrate, Solon n'avait recueilli qu'une très-médiocre fortune. Les prodigalités paternelles avaient fort amoindri l'héritage. Afin de relever ses affaires, il se livra au commerce, tenu pour chose honorable dans la race ionienne. Thalès fit des spéculations heureuses. Platon n'a-t-il pas vendu de l'huile? Le parent et l'ami de Pisistrate ne fut pas non plus un commerçant vulgaire : il connut dans ses voyages tout ce que l'Asie Mineure comptait d'hommes sages et de poètes renommés. Aussi non-seulement il prospéra dans

son négoce, mais son esprit s'agrandit et s'orna.

De retour, Solon trouva que les Athéniens, fatigués d'avoir fait la guerre sans succès contre ceux de Mégare, avaient renoncé à leur dessein de reprendre Salamine. Même ils avaient défendu, par un décret, que personne, sous peine de mort, leur proposât, au sujet de cette île, de rien entreprendre. La jeunesse aurait volontiers tenté une expédition nouvelle, mais le décret intimidait les plus hardis. Solon recourut à la ruse, il contrefit l'insensé et ne négligea rien pour que le bruit de sa folie se répandît dans Athènes. Un jour il parut sur la place publique, un bonnet sur la tête, et quand la foule se fut rassemblée autour de lui, il se mit à déclamer, à propos de Salamine, une belle élégie en cent vers. Il était revenu d'Ionie tout à fait poète. L'élégie fut écoutée avec faveur. Les amis de Solon, Pisistrate était du nombre, lui donnèrent les plus grands éloges. Le peuple fut séduit, entraîné, et sur l'heure même il révoqua le décret. Solon, nommé général, eut le bonheur de reconquérir une île <sup>1</sup> dont le nom devait plus tard s'attacher aux plus beaux exploits de la république.

<sup>1</sup> Les'Mégariens la reprirent encore une fois, mais Sala-

Solon se servit de son crédit pour déterminer les Athéniens à défendre le temple de Delphes contre les profanations des gens de Cirrha : il ne voulait pas qu'Athènes abandonnât au Péloponèse la protection du culte national. Dans la ville même le souvenir d'un sacrilège qui avait ensanglanté le temple de Minerve perpétuait des discordes funestes. Pour mieux les apaiser, Solon, qui chaque jour était plus écouté, tourna l'esprit de ses concitoyens vers des pensées religieuses. On interrogea Delphes, qui conseilla de faire venir de Crète Épiménide pour purifier l'Attique, qu'une contagion désolait au milieu des dissensions civiles.

Ce Crétois passait pour inspiré. On disait qu'Épiménide était tombé, dès sa jeunesse, dans un sommeil magique qui avait duré plus d'un demi-siècle et pendant lequel il avait été en commerce avec les dieux : aussi savait-il toutes les choses divines et humaines. Les Athéniens virent un jour descendre du vaisseau qu'ils avaient armé pour l'envoyer querir, un vieillard au front grave, au maintien sévère ; de longs cheveux, une barbe mine appartenait aux Athéniens à l'époque des guerres médiques.

épaisse augmentaient encore la religieuse majesté de ses traits. Épiménide remplit les âmes de terreur en annonçant qu'Athènes était en butte au courroux céleste : il fallait apaiser plusieurs divinités qu'on avait oublié d'honorer par des sacrifices. Le nouveau Curète, comme on appelait Épiménide, choisit des brebis blanches et noires qu'il fit conduire jusqu'au lieu de l'Aréopage, d'où il les laissa errer au hasard, en recommandant à ceux qui les suivaient de les sacrifier aux divinités des lieux où elles s'arrêteraient<sup>1</sup>. Épiménide ordonna aussi qu'on érigeât des autels aux Euménides, à l'Outrage et à l'Impudence<sup>2</sup>. Dans les temps antiques on pliait le genou devant les divinités malfaisantes pour les désarmer. Par les conseils du sage de la Crète, les Athéniens diminuèrent les dépenses qu'ils faisaient pour les sacrifices, modérèrent les élans de douleur de leurs femmes qui, dans les funérailles, se meurtrissaient le visage, et sous la salutaire influence des expiations religieuses, ils ouvrirent volontiers leurs cœurs à des sentiments

<sup>1</sup> Diog. Laert. *Epimenid.*, cap. III.

<sup>2</sup> M. Tull. Cicer. *de Legibus*, lib. II, cap. XI.

de justice et d'union. Entre Épiménide et Solon l'accord fut complet. Ils n'étaient pas inconnus l'un à l'autre : l'Athénien avait visité le Crétois dans son île; il y avait admiré la pénétration avec laquelle celui-ci observait les États de la Grèce, et pressentait les dangers qui devaient fondre sur elle, du côté de l'Asie. Quand Épiménide quitta l'Attique, après l'avoir réconciliée avec les dieux, il ne laissa pas ignorer aux Athéniens qu'il considérait Solon comme l'homme le plus capable de les rendre heureux par de bonnes lois.

Aussi lorsque l'affaire des dettes mit l'État en péril, l'arbitrage de Solon fut accepté par tous. Solon était agréable aux riches en raison de son opulence, et aux pauvres comme homme de bien. Il avait souvent dit que l'égalité n'engendrait pas la guerre, et cette parole avait eu l'approbation générale, car chacun, comme toujours, entendait à sa façon l'égalité. Non-seulement on l'élut archonte, avec la mission de pacifier la république et le pouvoir de faire des lois, mais tous les partis le poussèrent à s'emparer de la souveraine puissance. Craignait-il, disaient ses amis, les mots de monarchie, d'usurpation? Mais la



tyrannie vertueusement exercée ne devenait-elle pas sur-le-champ une royauté légitime? Ainsi, dès le début, la démocratie se montrait prompte à livrer sa souveraineté à l'homme qui se chargerait de satisfaire ses désirs et ses passions.

Ces instances ne séduisirent pas Solon : il répondit à tous ces tentateurs que la tyrannie pouvait être un beau pays, mais que c'était un pays sans issue<sup>1</sup>. Il ne toucha pas à la liberté de ses concitoyens, mais il régla leurs communs intérêts et s'arrêta à ce parti de refuser aux pauvres le partage des terres et d'obliger les riches à renoncer à leurs créances. Cette abolition des dettes s'appela *σεισάχθεια*, décharge, libération. Pour l'avenir, il fut interdit de stipuler la contrainte par corps. Enfin la valeur de la monnaie fut changée, et la mine qui était de soixante-quinze drachmes fut portée à cent. C'était beaucoup innover ; trop peut-être. Toutefois, il ne serait pas équitable de juger cette espèce de banqueroute avec les principes modernes. Suivant la politique grecque, les droits individuels, les droits acquis, fussent-ils consacrés

<sup>1</sup> Οὐκ ἔχειν δ' ἀπόβασιν. Plutarch. *Solon*, t. I, p. 341.

par une longue possession, étaient subordonnés à l'omnipotence du réformateur qui disposait en maître de tous les éléments de la cité <sup>1</sup>.

Dans les premiers moments, les décrets de Solon furent accueillis par un mécontentement universel. Était-ce pour si peu qu'on l'avait institué législateur? disaient les pauvres qui avaient mis leur espoir dans un partage des terres, seul moyen selon eux d'établir l'égalité. De leur côté, les riches qui perdaient leurs créances se tenaient pour gravement lésés. Cependant lorsqu'on sentit les effets des mesures de Solon, lorsqu'on vit disparaître les inscriptions et les brandons qui désignaient les héritages grevés de dettes, lorsqu'on vit tous ceux qui avaient vécu dans l'esclavage rendus à la liberté, à leurs familles, à leurs amis, les critiques et les murmures firent place aux éloges, à la reconnaissance. Les Athéniens célébrèrent un sacrifice solennel auquel ils donnèrent le nom de *σεισάγθεια*, pour remercier les dieux de les avoir soulagés d'un immense fardeau. En outre ils continuèrent à Solon ses pouvoirs de législateur en les

<sup>1</sup> Voy. l'Épilogue.

augmentant. Ils voulurent que sa puissance ne connût pas de limites ; qu'il réglât toutes choses, l'autorité des magistrats, celle du sénat, les droits de l'assemblée du peuple, la juridiction des tribunaux, avec l'entière licence d'abroger ou de confirmer ce qui était établi avant lui.

Cette fois le législateur, comme à Sparte, ne se perd pas dans l'obscurité d'une époque qui empêche de discerner ses traits, et nous pouvons étudier sa physionomie. Du naturel le plus heureux, alliant l'imagination au bon sens, l'amour du plaisir au goût de la vertu, sans illusions sur ses concitoyens, et les sachant aussi incorrigibles dans leurs défauts qu'aimables par leurs qualités, Solon ne se proposa pas d'élever une législation d'une perfection idéale, inaccessible, mais il approprias ses lois au caractère des Athéniens, et ne voulut point par ses exigences dépasser la mesure de leurs forces. Il fut modéré par tempérament et par réflexion. Il n'avait pas d'ailleurs, sur la société qu'il devait organiser, l'ascendant d'un conquérant et l'omnipotence que donne la victoire. C'était un simple citoyen élu par ses égaux sur lesquels il n'avait guère d'autre autorité que celle de la per-

suasion, et qui pouvaient toujours retirer l'obéissance qu'ils lui prêtaient.

Solon, au milieu des développements nouveaux què prenait l'Attique, se proposa d'établir la prospérité de l'État sur la richesse et le travail. Il distribua les citoyens en quatre classes différentes, suivant la proportion des revenus. Il mit dans la première classe ceux qui recueillaient sur leurs terres cinq cents mesures de grains ou de liquides, et il les nomma *pentacosiomédimnes*; ceux qui en recueillaient trois cents et pouvaient nourrir un cheval, formaient la seconde classe, celle des *chevaliers*; la troisième fut composée des *zeugites*, c'est-à-dire de ceux qui possédaient une paire de bœufs et récoltaient deux cents mesures. Enfin, furent compris dans la quatrième classe tous ceux qui, sans revenus, étaient forcés de vivre du travail de leurs mains. C'était seulement dans la première classe qu'on choisissait les archontes : les citoyens de la seconde et de la troisième étaient éligibles aux autres magistratures; quant à ceux de la dernière, ils avaient le droit de voter dans les assemblées et dans les tribunaux<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Plutarch. *Solon*, t. I, p. 350.

Cette classification était une nouveauté féconde en conséquences. A l'aristocratie de race se trouvait substituée celle de la fortune. Des mains de l'ancienne noblesse, le pouvoir politique passait à la propriété que, par le travail, chaque citoyen pouvait acquérir, et, pour parler le langage grec, la *timocratie*<sup>1</sup> conduisait à la démocratie. Cependant les citoyens qui n'étaient pas propriétaires, ou qui n'avaient qu'un très-mince revenu, restaient investis des droits les plus importants, car ils délibéraient dans les assemblées générales, et s'ils étaient exclus des magistratures, ils choisissaient et jugeaient ceux qui s'en trouvaient revêtus.

Mais tous ces souverains sans revenus, qui devaient travailler pour vivre, ne risquaient-ils pas de prendre l'habitude d'une incurable oisiveté ? Ce danger n'échappa point à Solon qui n'épargna rien pour le conjurer. Il voulut que l'Aréopage s'assurât des moyens d'existence de chaque citoyen et punît les oisifs. Il mit en honneur l'industrie et les arts. Une loi dispensa expressément le fils de nourrir son père, quand celui-ci ne lui

<sup>1</sup> Arist. *Ethic.* lib. VIII, cap. x.

aurait pas fait apprendre un métier. D'ailleurs sur le sol maigre et stérile de l'Attique dont la population s'augmentait tous les jours, il était nécessaire que l'industrie vînt au secours de l'agriculture, et fournît au commerce maritime des objets d'échange et d'exportation.

En dépit de cette nécessité et aussi des précautions du législateur, le peuple devint indolent ; il s'accoutuma à la pensée que la république le devait nourrir, et c'est en caressant sa paresse que les ambitieux l'asserviront.

Au moment où il accordait à la démocratie tant de pouvoir, Solon cherchait à la sauver pour ainsi dire d'elle-même, de sa légèreté et de son arrogance. Il établit à côté de l'assemblée du peuple un conseil, un sénat de quatre cents citoyens. Chaque tribu fournissait cent membres. Ce conseil, renouvelé tous les ans par l'élection, préparait les affaires et les décrets qui devaient être portés à l'assemblée générale, examen sans lequel le peuple ne pouvait délibérer. Toujours en contact avec le peuple, dont les suffrages et la faveur lui étaient nécessaires, ce conseil était encore une institution démocratique, mais au moins il épargnait à la pré-

cipitation, à la frivolité des Athéniens de déplorables méprises ou de ridicules erreurs.

C'est dans l'Aréopage que Solon trouva surtout un contre-poids à la démocratie. Antique conseil des *Eupatrides*<sup>1</sup>, sénat judiciaire et politique, l'Aréopage inspirait aux Athéniens un respect dont profita le législateur. Il en maintint l'autorité en l'élevant encore. Il lui donna la surveillance de toutes les affaires et la garde des lois. Composé désormais de tous les archontes sortis de charge, l'Aréopage jugea les crimes les plus graves, les meurtres, les empoisonnements, les incendies, les sacrilèges, les nouveautés en matière de religion, la profanation des mystères. Il eut l'œil sur toutes choses, sur l'éducation de la jeunesse, sur la fortune des citoyens, sur le luxe et la conduite des femmes.

Solon régla la vie civile en même temps que l'ordre politique. La famille, le mariage, la dot des femmes, la tutelle des mineurs, le droit de tester, l'ordre des successions n'échappèrent pas à sa sollicitude. Si plusieurs de ces prescriptions dont

<sup>1</sup> Aristote (*Polit.*, lib. II, cap. ix) appelait l'Aréopage une institution oligarchique : βουλὴν ὀλιγαρχικόν.

nous trouvons la trace dans les discours et les plaidoyers des orateurs d'Athènes, nous paraissent étranges aujourd'hui, d'autres présentent des solutions que les Romains et les modernes se sont appropriées.

L'œuvre de Solon était grande, devait-elle être durable? Ne suffirait-il pas d'une tempête populaire pour tout emporter? Solon connaissait l'empire qu'avaient les factions à Athènes, et c'est pourquoi par une loi souvent commentée, il nota d'infamie tous ceux qui s'abstiendraient de prendre un parti dans une sédition, afin que la république ne tombât pas entre les mains d'une minorité audacieuse au milieu de l'inertie des honnêtes gens. C'était ordonner l'obligation du courage. Solon, au reste, n'avait pas prétendu faire des lois éternelles, et il ne leur donna de force que pour cent ans. Cette réserve était pleine de modestie et de tact, mais un siècle était encore trop long pour la persévérance des Athéniens. Tous les magistrats, tous les sénateurs jurèrent de maintenir les lois de Solon, et dix ans après il n'y avait plus d'autre constitution que la volonté de Pisistrate.

Cependant, sitôt après la promulgation, les cri-



tiques, les objections, les demandes d'explications, les commentaires vinrent assaillir le législateur. Celui-ci louait quelques dispositions, mais il en blâmait d'autres; celui-là demandait à Solon comment il entendait certain passage et en quel sens il le fallait prendre. La place n'était plus tenable, et Solon dut quitter Athènes. Il se remit à voyager, il alla revoir les pays qu'il avait parcourus quand il était jeune et sans célébrité, la Crète, l'Asie Mineure, l'Égypte; emportant avec lui d'assez tristes pressentiments sur l'avenir de sa patrie, et tous les soucis de la gloire.

L'inconstance des Athéniens ne tarda pas à les jeter dans des agitations nouvelles. Des trois partis qui divisaient l'Attique, et qui avaient quelque temps suspendu leurs querelles sans y renoncer, le plus redoutable était celui de la montagne, parce qu'il avait pour chef l'homme le plus habile et le plus séduisant. C'était Pisistrate, autour duquel se pressaient tous les citoyens pauvres qui ne renonçaient pas à mettre leurs espérances dans une autre révolution. Éloquent, populaire, d'une merveilleuse adresse à se servir de tous les langages, imitant les vertus dont la nature ne l'avait pas doué,

secourable aux pauvres, modéré même envers ses ennemis, aimable, audacieux, résolu de tout sacrifier à la passion de gouverner les hommes qu'il méprisait beaucoup, Pisistrate était de la race des grands usurpateurs.

Quand Solon, mettant un terme à son exil volontaire, revint à Athènes, il trouva la république bien changée. Ses lois n'étaient pas abolies, mais il semblait qu'en les observant encore, les Athéniens avaient une arrière-pensée, et appelaient de leurs vœux un ordre nouveau. Solon ne chercha pas longtemps quel était l'instigateur de ces sentiments si dangereux pour la liberté. Il n'eut garde de se déclarer l'ennemi de Pisistrate; il entreprit au contraire d'adoucir, de calmer cette indomptable ambition. Pisistrate ne pouvait-il triompher d'un penchant à la tyrannie, qui, seul, obscurcissait les plus belles qualités d'une âme si bien faite pour la vertu? Inutiles paroles. Un jour Solon fut appelé sur la place publique par les rumeurs que soulève toujours un spectacle extraordinaire. Il y vit Pisistrate qui s'était blessé lui-même, et se faisait traîner sur un char, demandant au peuple des gardes pour protéger sa vie contre des pervers

qui avaient voulu l'assassiner. « Fils d'Hippocrate, lui cria Solon, tu joues mal le rôle de l'Ulysse d'Homère; car s'il se frappa lui-même pour abuser les ennemis, tu l'imites pour tromper tes concitoyens<sup>1</sup>. » Entre le législateur qui défendait la liberté, et l'ambitieux qui préparait son usurpation, le peuple n'hésita pas : il accorda tout à Pisistrate, qui s'empara de la citadelle et du gouvernement. Une fois au comble de ses désirs, Pisistrate accabla Solon de marques de déférence et de respect. Il en prit les avis, il en fit observer les lois, il obtint pour la plupart de ses actes l'approbation de l'illustre vieillard qui reconnaissait au terme de sa carrière qu'une pareille démocratie ne pouvait se passer de maître.

La domination de Pisistrate eut des alternatives de succès et de revers, car deux fois Pisistrate fut chassé d'Athènes, et finit cependant par y mourir investi de la souveraine puissance. Après avoir gouverné pendant douze ans, sans violer les lois et en maintenant dans la cité l'ordre et la justice<sup>2</sup>, il vit se former contre lui une coalition des deux

<sup>1</sup> Plutarch. *Solon*, t. I, p. 378.

<sup>2</sup> Herodot., *Clio*, lib. I, cap. LIX. <sup>3</sup>

autres partis qu'il avait jusqu'alors intimidés et contenus. Mégacès et Lycurgue ayant réuni leurs partisans, les habitants de la côte et ceux de la plaine se trouvèrent plus forts que Pisistrate, et le renversèrent.

Les deux factions victorieuses se querellèrent à leur tour, et dans cette lutte Mégacès eut le dessous. Alors il se retourna vers Pisistrate, qui, dans un coin de l'Attique, attendait l'occasion de ressaisir le pouvoir; il lui proposa de s'unir contre Lycurgue, et pour gage de cette alliance, lui offrit la main de sa fille. Pisistrate avait deux fils qui étaient son orgueil; néanmoins il accepta tout sans scrupule et avec une singulière confiance dans sa fortune. D'ailleurs il connaissait les Athéniens; il savait qu'il n'y avait pas de stratagème si grossier, qui, employé à propos, ne pût être décisif sur l'imagination de ce peuple si vanté pour son esprit. Il avait remarqué dans une bourgade une femme d'une haute taille et d'une majestueuse beauté; il résolut de lui faire jouer le rôle de Minerve qui aurait quitté l'Olympe pour présenter elle-même Pisistrate aux Athéniens. La belle paysanne fut revêtue d'une armure complète qui

rehaussait encore ses robustes attraits. On la mit sur un char ; Pisistrate prit place à ses côtés, et des hérauts marchaient devant en criant à haute voix : « Athéniens, faites bon accueil à Pisistrate, c'est l'homme que Minerve honore le plus, car la voici elle-même qui le ramène dans sa citadelle. » Personne ne protesta contre un pareil miracle, et Pisistrate reprit la tyrannie.

Réintégré avec le concours de Mégaclês, Pisistrate lui tint parole. Il épousa la fille de son allié, mais comme il ne voulait pas donner à ses fils des frères et des compétiteurs, il fit à sa nouvelle épouse une injure qui ne resta pas longtemps un secret pour la mère de la jeune femme <sup>1</sup>. Instruit à son tour, Mégaclês s'estima gravement offensé, et pour tirer de son gendre une vengeance éclatante, il se réconcilia encore une fois avec son ancien ennemi Lycurgue, le chef des gens de la plaine. Pisistrate ne crut pas pouvoir résister dans Athènes à cette ligue nouvelle, et sortant promptement de l'Attique, il s'établit à Érétrie, ville de l'Eubée ; là il s'occupa, de concert avec ses fils, à

<sup>1</sup> Herodot., *Clio*, lib. I, cap. LXI. Ἐμίσητό αὐτὸν οὐ κατὰ νόμον.

rassembler des soldats et de l'argent pour reconquérir ce qu'il venait de perdre une seconde fois. L'ambitieux comme le joueur ne se lasse jamais d'en appeler à la fortune. Après onze ans de préparatifs et d'attente, Pisistrate reprit avec ses fils le chemin de l'Attique, s'empara du bourg de Marathon, marcha sur Athènes, dispersa l'armée qui était venue à sa rencontre, et pour empêcher qu'elle ne se reformât, il envoya sur la trace des vaincus ses fils qui les rassurèrent et leur promirent que chacun pourrait tranquillement retourner à ses affaires. Les Athéniens se laissèrent persuader, et Pisistrate ressaisit encore la tyrannie, mais cette fois pour la léguer à ses enfants.

Cet usurpateur si obstiné avait le goût des grandes choses, et pendant une domination qui, bien qu'interrompue, ne laissa pas d'être assez longue, puisqu'à travers deux exils elle dura dix-sept ans, il fit connaître à Athènes les plaisirs élevés que donnent l'intelligence et les arts. Par ses soins les Athéniens possédèrent la collection complète des poèmes d'Homère, jusqu'alors épars et qui furent mis dans l'ordre où nous les lisons aujourd'hui. Ils virent s'ouvrir pour eux une biblio-

thèque publique dont les richesses ne s'accrurent que pour tomber plus tard entre les mains de Xerxès <sup>1</sup>. Le temple d'Apollon Pythien et celui de Jupiter Olympien commencèrent à s'élever. Pisistrate ne ferma l'entrée de ses jardins à personne, et chacun pouvait tout y cueillir. S'il s'occupait du bien-être des Athéniens, il ne les souffrait pas dans l'oisiveté. Il contraignit tous les fainéants qui s'amassaient volontiers sur la place publique à travailler dans la campagne, et à porter une tunique qui les faisait reconnaître. Aux petits propriétaires en détresse, il fournissait des bœufs de labour et du grain pour ensemençer leurs terres <sup>2</sup>. Il portait ainsi dans le gouvernement de la république une bonté judicieuse, une fermeté qu'on savait inflexible, et le sentiment de la justice. La loi qui ordonna que les citoyens mutilés à la guerre fussent nourris aux frais de l'État était une loi de Pisistrate.

Ses fils, Hipparque et Hippias <sup>3</sup>, continuèrent

<sup>1</sup> Aul. Gell. *Noct. attic.*, lib. VI, cap. xvii. « Xerxes, « . . . . abstulit asportavitque in Persas. »

<sup>2</sup> Ælian., lib. XIII, cap. xiv.

<sup>3</sup> Est-ce Hippias qui régna comme fils aîné? Thucydide

son œuvre ; ils embellirent Athènes, tout en modérant les impôts et en ne levant sur les habitants de l'Attique que le vingtième des revenus. Pour répandre partout les conseils d'une sagesse pratique, ils firent élever dans les campagnes des colonnes en forme d'hermès, sur lesquelles furent gravés des vers élégiaques renfermant d'utiles maximes. La poésie passait dans la vie publique des Athéniens, car il fut ordonné que les rhapsodes chanteraient les poèmes d'Homère aux Panathénées. Les fils de Pisistrate voulurent jouir aussi des productions et des entretiens des poètes contemporains : ils envoyèrent chercher Anacréon de Téos avec un vaisseau de cinquante rames ; ils comblèrent de présents Simonide, pour le retenir longtemps à Athènes ; passionnés pour le beau comme des artistes et magnifiques comme des rois. Sous leur gouvernement les Athéniens furent

l'affirme (lib. VI, cap. LV), et cependant comme il le reconnaît, il était de tradition à Athènes que c'était Hipparque qui exerçait la tyrannie, quand il fut frappé par Harmodius et Aristogiton. Quoi qu'il en soit, les deux frères étaient d'accord dans leur manière d'entendre le gouvernement.



heureux, et on écrivit <sup>1</sup> plus tard qu'alors ils avaient vécu comme sous le règne de Saturne.

Néanmoins l'orgueil des Athéniens ne consentit pas à la reconnaissance, et dans leurs traditions la tyrannie des Pisistratides demeura toujours impopulaire et condamnée. Aussi, lorsque Hipparque succomba sous les coups d'une vengeance particulière, ils mirent parmi les héros Harmodius et Aristogiton, qui l'avaient immolé. Harmodius n'avait songé qu'à punir l'injure faite à sa sœur ; Aristogiton avait frappé le rival qui avait cherché à lui ravir le cœur de son ami <sup>2</sup>. N'importe, ils furent honorés comme les libérateurs de la république ; on leur dressa des statues ; et la poésie leur décerna cette louange d'avoir rétabli dans Athènes l'égalité des lois.

Il est vrai qu'après la mort d'Hipparque la tyrannie d'Hippias s'appesantit et devint cruelle. Rivaux infatigables des Pisistratides, les Alcéméonides, qui s'étaient réfugiés à Delphes pour échapper à leurs persécutions, gagnèrent la Pythie par

<sup>1</sup> Est-ce Platon ? faut-il lui attribuer le petit dialogue intitulé *Hipparque* ?

<sup>2</sup> Thucyd. lib. VI, cap. LIV.

des largesses. Ils en obtinrent qu'elle enjoindrait aux Lacédémoniens, toutes les fois que ceux-ci viendraient la consulter, d'affranchir Athènes. A force d'insistance, l'oracle fut obéi. Les Lacédémoniens ramenèrent les Alcmonides dans l'Attique, et Hippias sortant d'Athènes en vertu d'une convention, se retira à Sigée, dans la Troade, puis à Lampsaque, d'où il se rendit auprès du roi Darius. Vingt ans après, il était dans le camp des Perses à la bataille de Marathon.

Nous comparerions volontiers le peuple d'Athènes, après la domination des Pisistratides, à un impétueux jeune homme qui congédie tuteur, gardiens, pédagogue, et veut enfin être libre. En effet, à la tyrannie succédèrent les orages et les factions. L'oligarchie et la démocratie s'opposèrent l'une à l'autre avec violence. Le parti oligarchique, conduit par Isagoras, eut d'abord le dessus; il était appuyé par les Lacédémoniens qui, fidèles aux principes de leur politique, favorisaient le régime et les intérêts de l'aristocratie.

Nous touchons à une crise décisive pour la république. Le chef de l'autre parti, Clisthène,

petit-fils d'un des tyrans de Sicyone <sup>1</sup>, ne se proposait d'abord que de défendre la constitution telle que Solon l'avait faite; mais effrayé de l'ascendant que prenait Isagoras, il se jeta dans les innovations populaires. Il comprit que resserrée dans les limites qu'avait tracées Solon, la démocratie pourrait être facilement ramenée sous le joug d'un usurpateur ou de l'oligarchie, et il préféra rompre toutes les digues. Clisthène était celui des Alcéméonides qui avait le plus travaillé à la chute du fils de Pisistrate; c'était lui qui avait suborné l'oracle de Delphes, esprit plein de ruse et de décision.

Cet Eupatride fonda vraiment le régime populaire, en portant le nombre des tribus jusqu'à dix, et en y faisant entrer des étrangers, des domiciliés, et même des esclaves <sup>2</sup>. C'était singulièrement élargir la cité, ou plutôt c'était changer la constitution

<sup>1</sup> Voy. le ch. ix.

<sup>2</sup> Arist. *Polit.*, lib. III, cap. 1, § 10. — Les dix tribus prirent alors les noms d'anciens héros, Érechthée, Cécrops, Égée, Pandion, Acamas, Antiochus, Léonce, OEnée, Hippothoon, Ajax. Tous ces noms imposés aux tribus étaient nouveaux, excepté celui de Cécrops.

pour donner la victoire à la démocratie, et Clisthène détruisait bien plus que Pisistrate l'œuvre de Solon. Désormais chaque tribu nomma tous les ans cinquante sénateurs et un stratège; elle fut elle-même l'image d'un petit État qui avait ses officiers, ses magistrats, ses fêtes et ses réunions. Là on causait des affaires, on débattait les mérites et les ambitions : souvent au sein de la tribu les agitations de l'*Agora* se préparaient.

C'était chez Clisthène une pensée dominante et fixe de rendre impossible le retour de la tyrannie, et pour y mieux réussir, il imagina d'armer le peuple du droit de bannir pour dix ans tout citoyen qui lui ferait ombrage par son crédit et ses talents. L'ostracisme<sup>1</sup> était comme un coup d'État toujours en réserve pour frapper le génie ou la vertu. Loi dont l'iniquité tomba sur les plus illustres têtes,

<sup>1</sup> Ælian., lib. XIII, cap. xxiv. Dans l'antiquité, quelques-uns faisaient remonter l'invention de l'ostracisme jusqu'à l'époque qui porte le nom de Thésée : une si antique origine manque tout à fait de vraisemblance. Une autre opinion qui attribue l'ostracisme aux Pisistratides n'est pas plus fondée par d'autres raisons. Pour proscrire leurs ennemis, ni Pisistrate ni ses fils ne demandaient de loi au peuple.

Thémistocle, Aristide, Cimon ; loi qui ne sauva pas la démocratie et qui proclamait insolemment que la justice et la liberté étaient incompatibles.

La révolution que poursuivait Clisthène ne s'accomplit pas sans obstacles et sans revers. Les Lacédémoniens vinrent au secours d'Isagoras, chassèrent Clisthène, ainsi que cinq cents familles, et cherchèrent à établir un gouvernement oligarchique. Tous les Athéniens, oubliant leurs querelles, se soulevèrent contre les Spartiates, et les rejetant hors du sein de l'Attique, rappelèrent Clisthène avec les cinq cents familles exilées. La démocratie eut sa restauration.

Sparte, pour se venger d'Athènes, eût entrepris de rétablir la tyrannie d'Hippias, sans les vives protestations des peuples du Péloponèse ; et Athènes, afin de mieux résister à Sparte, envoya deux fois à Sardes des ambassadeurs chargés de demander les secours et l'alliance du roi des Perses. Entre Sparte et Athènes, l'antipathie était plus vive qu'entre le Grec et l'Asiatique.

Rien ne fortifia plus Athènes que la résistance heureuse qu'elle opposa aux Doriens et aussi à ses voisins de Chalcis et de la Béotie qui s'imaginèrent

trionpher facilement de ses embarras. Hérodote date de cette époque la prospérité d'Athènes qu'il attribue à la liberté, *ισηγورίη*<sup>1</sup>. « Sous la tyrannie, dit l'historien, les Athéniens se comportaient avec négligence et mollesse, comme des hommes qui travaillent pour un maître; mais une fois devenus libres, chacun sentit qu'il travaillait pour lui-même et fit des efforts que le succès récompensa. » Hérodote écrivait ces lignes dans les plus beaux jours de la démocratie athénienne; il n'en vit pas comme Thucydide les fautes, l'esprit de vertige et les catastrophes.

Libre et se sentant plus forte, Athènes ne tarda pas à provoquer l'Asie. La même ville qui avait envoyé des ambassadeurs au roi de Perse pour lui demander des secours, contracta une étroite alliance avec Aristagoras, gouverneur de Milet, en révolte ouverte contre Darius, et lui donna vingt vaisseaux qui devaient combattre avec les Ioniens. Darius apprit un jour qu'une de ses capitales, la ville de Sardes, avait été prise et brûlée par les Athéniens qui s'étaient associés à la rébellion des peuples de

<sup>1</sup> Hérodote. *Terps.*, lib. V, cap. LXXVIII.

Milet et d'Érétrie. Il saisit son arc, et lançant une flèche dans les airs, il s'écria : « O Jupiter, accorde-moi de me venger des Athéniens ! » Désormais l'action était engagée entre l'Orient et la race hellénique.

Nous trouvons à Marathon les résultats de l'organisation de Clisthène. Les dix tribus étaient en armes, car chacune d'elles avait envoyé mille hommes avec un général. Deux opinions partageaient en nombre égal les dix stratèges. Les uns désiraient éviter un engagement, les autres voulaient combattre. Miltiade tenait pour ce dernier avis : il appréhendait que si l'on différant de livrer bataille, il n'y eût dans Athènes un mouvement, et qu'on ne vît s'élever un parti en faveur des Mèdes et d'Hippias. En attaquant les Perses, on pouvait espérer de vaincre, et la victoire faisait d'Athènes la première ville de la Grèce. A une aussi ferme prévoyance la fortune ne voulut pas donner un démenti.

Cependant Athènes se cherchait encore : ni Clisthène, ni Miltiade n'avaient soupçonné la cause décisive de sa puissance dans l'avenir. Il semblait aux Athéniens que la journée de Marathon était

la fin de la guerre ; un seul homme pensait qu'elle était le commencement de plus grandes affaires pour lesquelles il se fallait préparer. Dans cette conviction, Thémistocle qui depuis quelque temps portait dans la politique la même ardeur que dans les dissipations de sa jeunesse, sut persuader aux Athéniens d'appliquer à la construction de cent galères le produit des mines d'argent de Laurium et de ne plus le partager entre eux. Il ne leur parla ni de Darius, ni des Perses, mais des Éginètes leurs voisins qui prétendaient tenir la mer en leur puissance. Athènes, que sa jalousie contre Égine avait seule déterminée, s'estima fort heureuse, quand les Perses reparurent, d'avoir une flotte.

Avec cet armement, les Athéniens remportèrent un premier avantage à Artémisium, mais ils ne comprenaient pas encore où Thémistocle voulait les conduire. Pour cet homme d'État les plus grandes difficultés restaient à vaincre, car sans temporiser, sans s'arrêter à des demi-mesures, il méditait de transporter sur mer toute la puissance d'Athènes, d'y attaquer les Perses et d'obtenir par une offensive heureuse un dénouement décisif. La mer devait ainsi donner à Athènes la victoire sur



l'Asie et la supériorité sur la Grèce. Pendant que les Hellènes ne songeant qu'à sauver le Péloponèse, à s'y concentrer, à fortifier l'isthme par une muraille qui devait aller d'une mer jusqu'à l'autre, rejetaient en quelque façon Athènes du sein de la communauté grecque, Thémistocle par son audace vengeait sa patrie de tant d'ingratitude. Il employa tous les moyens : il fit parler la Pythie ; il inventa des oracles, des prodiges, et il les commenta. La Pythie, en ordonnant aux Athéniens de se sauver dans des murailles de bois, avait voulu désigner leurs navires. Si le dragon de Minerve avait subitement disparu du sanctuaire, c'est que la déesse elle-même avait quitté la citadelle pour montrer à son peuple le chemin de la mer. Enfin ce peuple persuadé monta sur ses vaisseaux, et dans un petit détroit entre l'Attique et la Mégaride, deux cents galères continrent les destinées d'Athènes. Quand Xerxès arriva, il renversa les murs, saccagea la ville, mais les Athéniens lui avaient échappé. Brûlé avec le temple d'Érechthée, l'olivier de Minerve reparut deux jours après plus verdoyant et plus beau<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Herodot. *Uran.*, lib. VIII. cap. LV.

Le premier par le génie , Thémistocle n'exerçait qu'une autorité fort partagée dans le conseil des Grecs , où les Doriens avaient toujours la prééminence. Il s'arma donc d'une magnanime patience envers le Spartiate Eurybiade qui seul pouvait décider qu'au lieu de cingler vers l'isthme de Corinthe , la flotte combattrait à Salamine , position précieuse où la valeur devait triompher du nombre. Un moment néanmoins la colère monta au cœur de Thémistocle , quand il entendit Adimante qui commandait les vaisseaux corinthiens , lui dire dans le conseil qu'un homme qui n'avait plus de patrie devait se taire. C'était après l'entrée de Xerxès dans Athènes. « Misérable ! s'écria Thémistocle , oses-tu parler ainsi ? regarde ces deux cents vaisseaux ; voilà ma patrie : et vous , Grecs , prenez garde de nous contraindre par votre abandon à aller fonder ailleurs une ville plus puissante que celle que vous connaissiez déjà. »

Il fallut bien subir l'ascendant de tant de grandeur , et la victoire de Salamine garantit non-seulement l'indépendance des Grecs , mais l'avenir de l'esprit humain. Alors Thémistocle voulut rendre aux Athéniens leur patrie telle qu'elle était avant

que le Perse en eût couché les murs sur le sol. La jalouse inimitié de Sparte se dressait comme un nouvel obstacle. Les Lacédémoniens alléguèrent l'intérêt commun pour empêcher les Athéniens de relever leurs murailles : les villes fortifiées en dehors du Péloponèse créaient un danger pour la Grèce, en offrant à l'ennemi un point d'appui, et comme un camp préparé d'avance.

Athènes, d'après les conseils de Thémistocle, congédia les envoyés du Péloponèse sans réponse positive, mais avec la promesse de faire partir bientôt une députation qui s'expliquerait à Lacédémone. Dès que les représentants de Sparte eurent quitté l'Attique, tous se mirent à l'œuvre, citoyens, femmes et enfants, et non-seulement afin de relever les murailles d'Athènes tous les bras s'employèrent, mais les édifices publics, les temples des dieux, les maisons des particuliers furent démolis pour suppléer aux matériaux qui manquaient. Quand il eut vu commencer ce noble ouvrage, Thémistocle se mit en route pour la Laconie. A son arrivée à Sparte, il différa de se présenter aux magistrats, prétextant qu'il attendait ses collègues. Il paraissait étonné de leurs lenteurs. Cependant les Lacé-

démoniens recevaient de nombreux avis sur ce qui se passait à Athènes dont les murs rebâti avec promptitude atteignaient déjà une certaine hauteur. Sans paraître troublé par ces nouvelles, Thémistocle invita les Lacédémoniens, et ils y consentirent, à n'en croire que des témoins fidèles qui iraient eux-mêmes juger les choses par leurs yeux. C'étaient autant d'otages qu'il envoyait à Athènes. Ses collègues arrivèrent enfin; Thémistocle alla avec eux déclarer au sénat que les murailles d'Athènes étaient relevées et pouvaient déjà en protéger les habitants : les Athéniens prouvaient ainsi, dit-il, qu'ils n'entendaient pas moins défendre leurs intérêts particuliers que l'intérêt commun de la Grèce. Thémistocle insista aussi sur l'égalité qui est le principe de toute confédération : ou tous les peuples de la Grèce devaient renoncer à leurs murailles, ou Athènes devait avoir les siennes. A ce langage les Lacédémoniens ne répondirent point par la colère; ils dévorèrent leur dépit. Le génie dorien se sentit joué par un esprit plus souple et plus subtil, et ne pouvant alors se venger, il se tut.

Il fut de la destinée de Thémistocle de tirer Athènes de ses murailles pour la mettre sur

mer où elle devait sauver et dominer la Grèce, et de la reporter de sa flotte dans ses murs relevés. Il eut l'exil pour salaire. Athènes ne put souffrir longtemps la présence d'un pareil bienfaiteur, et atteint par l'ostracisme, Thémistocle chercha d'abord un refuge dans Argos. Il y vivait tranquille quand la découverte des intrigues du Spartiate Pausanias avec le roi des Perses devint un nouveau prétexte pour ses ennemis. Pausanias avait proposé à l'illustre banni de liguer leurs vengeances, et de se rendre tous les deux maîtres de la Grèce avec l'appui de l'étranger. Thémistocle repoussa de telles ouvertures, mais il ne les révéla pas. Ce silence fut dénoncé comme un crime aux Athéniens par les Spartiates, qui depuis l'affaire des murailles avaient voué à ce grand homme une implacable inimitié. Les Athéniens dépêchèrent des émissaires à Argos pour saisir comme un traître le sauveur de la Grèce, et Thémistocle, averti à temps, s'enfuit en Épire, puis à Pydna, ville de Macédoine, d'où il passa en Asie.

« Puisse Arimane inspirer toujours à mes ennemis la pensée de bannir d'au milieu d'eux leurs plus grands hommes ! » Tel fut le cri d'Artaxerce,

quand il accueillit le fugitif, et cette fois la grandeur morale était du côté du barbare, qui ne se sentait pas de joie de posséder Thémistocle l'Athénien. On avait toujours pensé, dans la Grèce, que Thémistocle, pendant la guerre, avait su se ménager la faveur des Perses comme une ressource pour l'avenir<sup>1</sup>. Deux fois, il est vrai, il leur avait fait parvenir des avis officieux, à Salamine pour les engager à fermer aux Grecs toute retraite; après la victoire, pour les déterminer à la fuite par la crainte de trouver coupé le pont de bateaux jeté sur le détroit qui sépare l'Europe de l'Asie. Du même coup il assurait le triomphe des Grecs et paraissait chercher les moyens d'être agréable aux Perses.

Il vint un moment où Artaxerce voulut se servir d'un tel hôte, et lui demanda d'aller combattre la flotte athénienne qui, sous les ordres de Cimon, menaçait l'île de Cypre et les côtes de la Cilicie. Si l'hospitalité avait été magnifique, elle n'était plus gratuite, elle devenait cruelle en prétendant se faire payer d'un tel retour par le vainqueur de Salamine. A l'invitation d'Artaxerce,

<sup>1</sup> Herodot. *Iran.*, lib. VIII, cap. cix.

Thémistocle répondit en mettant fin à ses jours. Après un sacrifice solennel et de tendres adieux à ses amis, il prit du poison<sup>1</sup>, et prouva par sa mort qu'il n'avait jamais séparé son ambition de la grandeur de sa patrie.

Voilà le plus beau type du politique grec. Nous dirions volontiers qu'unissant la ruse à la force, Thémistocle portait dans le conseil l'ingénieuse dextérité d'Ulysse, et dans l'action l'éclatante impétuosité d'Achille. Il avait toutes les passions, une ambition que la première place pouvait seule apaiser, la soif des plaisirs, celle des richesses, mais il subordonnait tout au succès de sa politique, et au désir de mettre Athènes à la tête de la Grèce. La nature l'avait doué d'une pénétration

<sup>1</sup> Le suicide de Thémistocle a une grande vraisemblance. Ce grand homme n'avait été si bien reçu par les Perses qu'en leur laissant croire qu'il leur rendrait de nouveaux services. Pour sortir d'embarras, il dut renoncer à la vie. Si Thucydide le fait mourir de maladie, il rapporte en même temps, sans la combattre, la version du suicide. Diodore de Sicile l'adopte de la manière la plus positive, Plutarque également. Aussi le scepticisme que Cicéron (*Brutus*, cap. xi) a opposé sur ce fait à la tradition de l'antiquité, ne nous a pas convaincu.

sans égale et du jugement le plus sûr; elle n'avait pas oublié non plus de lui donner des traits, une physionomie, un maintien qui reflétaient la noblesse de son âme. Aussi quand il parut aux jeux olympiques célébrés après sa victoire, toute la Grèce assemblée l'admira d'autant plus que sa haute mine n'était pas indigne de son génie.

Platon, sans nommer Thémistocle, regrette dans les *Lois*<sup>1</sup> que pour devenir puissance maritime Athènes ait changé ses fantassins en matelots. A son sens la Grèce dut surtout son salut aux journées de Marathon et de Platée, et ces combats de terre rendirent aussi les Grecs meilleurs, ce qu'on ne saurait dire des batailles navales d'Artémisium et de Salamine. Mais Platon oublie que sans ces batailles Athènes n'aurait jamais contrebalancé Lacédémone, et aurait toujours subi la suprématie hautaine du génie dorien. Il fallait bien que ces hommes de la côte qui formaient dans l'Attique un parti si considérable, trouvassent un emploi. La mer s'étendait en face d'Athènes comme un champ qui devait être fécondé.

<sup>1</sup> Au commencement du IV<sup>e</sup> livre.

---